



# COMMUNIQUE DE PRESSE

## Sécurité alimentaire et réduction de la pauvreté en Afrique de l'Ouest

### Le Projet de soutien du Plan Régional de lutte et de contrôle des mouches des fruits en Afrique de l'Ouest fait son bilan de mi-année 2016-2017 à Cotonou

**Cotonou, 22 février 2017** - Cotonou abrite l'atelier bilan de mi-année du plan d'actions 2016-2017 du Projet de soutien du Plan Régional de lutte et de contrôle des mouches des fruits en Afrique de l'Ouest. Ce projet est cofinancé par l'Union Européenne, l'Agence Française de Développement, la CEDEAO et ses Etats membres bénéficiaires à hauteur de 23.5 millions d'Euros. Il vise à améliorer les revenus des producteurs de fruits et légumes, et particulièrement des petits producteurs.

Le secteur de la production horticole contribue à l'équilibre alimentaire de millions de consommateurs en Afrique de l'Ouest et représente une importante source de devises et d'emplois pour les pays à faibles revenus. Cependant la contribution de ce secteur aux recettes d'exportation des Etats de la CEDEAO est handicapée par la non-conformité avec les normes phytosanitaires de l'UE notamment suite à des infestations par les mouches des fruits. Les interceptions aux frontières de l'UE entraînent de lourdes pertes pour les pays producteurs d'Afrique de l'Ouest.

Dix (10) des quinze (15) Etats membres de la CEDEAO sont concernés par le commerce des mangues dans la sous-région et vers l'espace européen. Etant la principale impactée, c'est essentiellement vers cette filière mangue que sont orientées les actions majeures du projet.

L'appui au secteur horticole ouest africain permettra également d'améliorer la sécurité alimentaire des populations avec des produits riches sur le plan nutritionnel, mais aussi en garantissant la qualité des produits commercialisés. Ce qui contribuera à l'augmentation des revenus en milieu rural.

Le projet vise à améliorer les revenus des producteurs de fruits et légumes, et particulièrement des petits producteurs, pour contribuer à la sécurité alimentaire dans la sous-région et à la réduction de la pauvreté. Ainsi, il devra permettre d'augmenter le volume disponible de fruits exempts d'infestations sur les marchés locaux ; de maîtriser les pertes de fruits et légumes dues à l'infestation par les mouches des fruits pour qu'elles ne constituent plus une contrainte pour les exportations, de mettre en place des dispositifs et structures organisationnels permettant la maîtrise des risques phytosanitaires et de renforcer la Commission de la CEDEAO dans ses fonctions de pilotage du secteur.

Pour atteindre les objectifs du programme, il est prévu de mettre en place des systèmes de surveillance, pour organiser aux niveaux national et régional le suivi du taux d'infestation des mouches des fruits et lancer, dès que nécessaire des alertes déclenchant des réactions rapides. Des moyens sont aussi mis en place pour coordonner et appuyer des actions de lutte selon trois (3) paliers (préventif, intensif et intégral). Le projet renforcera les capacités des organismes nationaux publics et privés et soutiendra la recherche appliquée afin de développer des techniques innovantes, améliorées et faciliter le transfert de celles-ci au niveau national.



Contact

Cellule de coordination du PLMF Bamako, MALI

